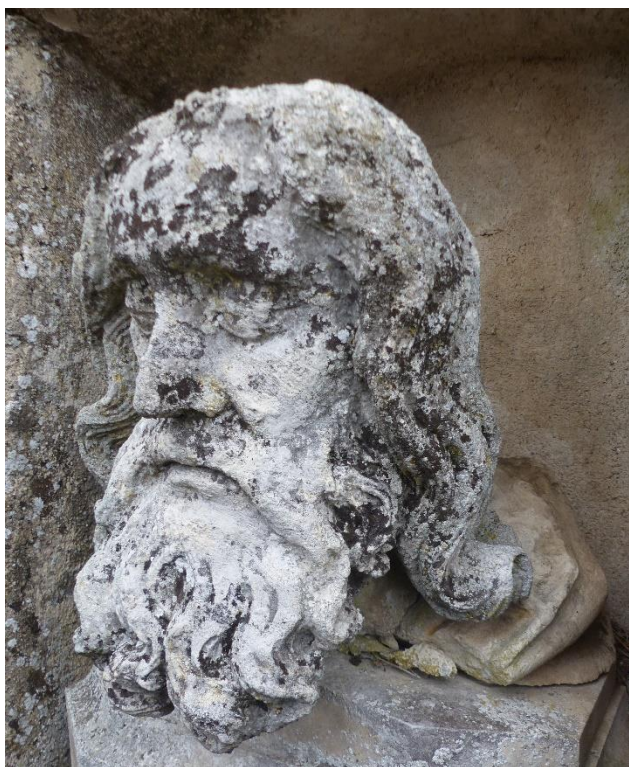


Des Salles-Lavauguyon à La Roche l'Abeille, un fragment de Mise au Tombeau retrouvé ?



Auteur : Yves Delassis
yves.delassis@free.fr
29/01/2022
V 1.0

Table des matières

Introduction.....	2
Description de la statue de La Roche l'Abeille	3
Que sait-on de l'histoire de cet objet à La Roche l'Abeille ?	3
De quoi s'agit-il ?	4
Les Mises au Tombeau limousines	5
La Mise au Tombeau des Salles-Lavauguyon.	6
Des Salles-Lavauguyon à La Roche l'Abeille.	7
Conclusion	9
Galerie	10

Introduction

En 2019, un membre de l'association Histoire et Mémoire du Pays de Saint Yrieix, J.Bosselut, signale au groupe l'existence d'une tête sculptée sur le pignon ouest de l'église de La Roche l'Abeille. Cette tête se situe dans une niche aménagée dans la maçonnerie au-dessus de la baie vitrée à plus de huit mètres de haut. Ce qui la rend peu visible. Des photos au téléobjectif révèlent la grande qualité artistique de l'objet et sa taille grandeur nature. Une rapide enquête montre qu'il n'est répertorié dans aucuns inventaires officiels des objets culturels, ni même dans la notice de l'église. Il ne fait non plus l'objet d'aucune protection des Monuments Historiques. Une hypothèse locale suggérait qu'il aurait pu s'agir de la tête du Jupiter de Gioux découvert vers le milieu du XIX^e siècle. Ce qui est manifestement inexact. Nous décidons donc d'enquêter pour découvrir la nature et l'origine de cet objet remarquable mais ignoré.



Il s'agit d'une statue en calcaire, probablement du XV^e siècle, posée sur un socle en ciment. Elle a été logée dans une niche construite à cet effet dans l'épaisseur du mur. La niche repose sur un arc de décharge qui interrompt l'arcature de la baie, rendant l'ensemble un peu disgracieux. Toutefois, la continuité de la maçonnerie et la qualité technique de la réalisation montre que la niche n'a pas été creusée ultérieurement mais construite en même temps que la baie, sous le contrôle de l'architecte. L'exposition sur la façade ouest de l'église a soumis la sculpture aux dommages des intempéries. Nous avons organisé en novembre 2021, avec le conservateur départemental des objets d'art et l'adjoint au maire de la Roche une opération pour monter l'examiner de près, grâce à une nacelle élévatrice.

Nous nous sommes alors rendu compte du délabrement de l'objet. La tête fixée sur le socle par un goujon métallique était presque séparée et branlait dans tous les sens, présageant d'une chute imminente, avec le risque de blesser quelqu'un et bien sûr de la destruction totale de l'œuvre. On a alors pris la décision de la descendre pour assurer sa protection et celle du public. Au cours de l'opération, le goujon, complètement corrodé a fini de se rompre, séparant la tête du socle. Une fois au sol on a pu procéder à un examen à 360° de l'objet

Description de la statue de La Roche l'Abeille

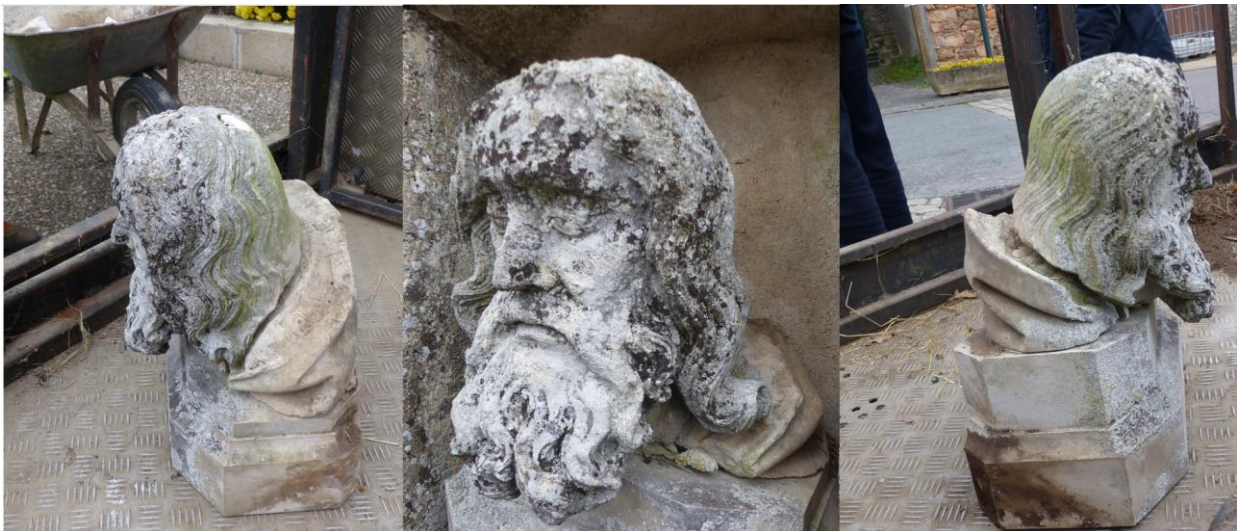
L'observation rapprochée a confirmé la grande qualité de l'œuvre. Elle est composée de trois éléments, unis par un tube de fer qui les traverse de part en part : la tête brisée au niveau du cou, une amorce de buste et le socle en ciment. Le tube a rouillé et fait éclater le buste en deux parties. La surface de brisure du cou a été aplanie avec un outil mécanique moderne, sans doute une meule, pour l'ajuster sur le buste. Ce qui prouve que le cou était déjà brisé lors de l'installation sur la façade. La jointure des deux parties a été effectuée grâce à un ciment blanc qui a aussi rempli le tube métallique creux.

La tête, de style fin gothique ou début renaissance, de taille naturelle, représente un homme les yeux mi-clos, avec une barbe bouclée bifide et des cheveux longs, dans une attitude profondément recueillie.

La face est tachée par des lichens alors que la partie arrière protégée dans la niche est relativement fraîche. Ce qui veut dire que l'œuvre était en bon état de conservation lorsqu'elle a été mise en place. Le travail de la nuque est plus simple que celui de la face et des profils.

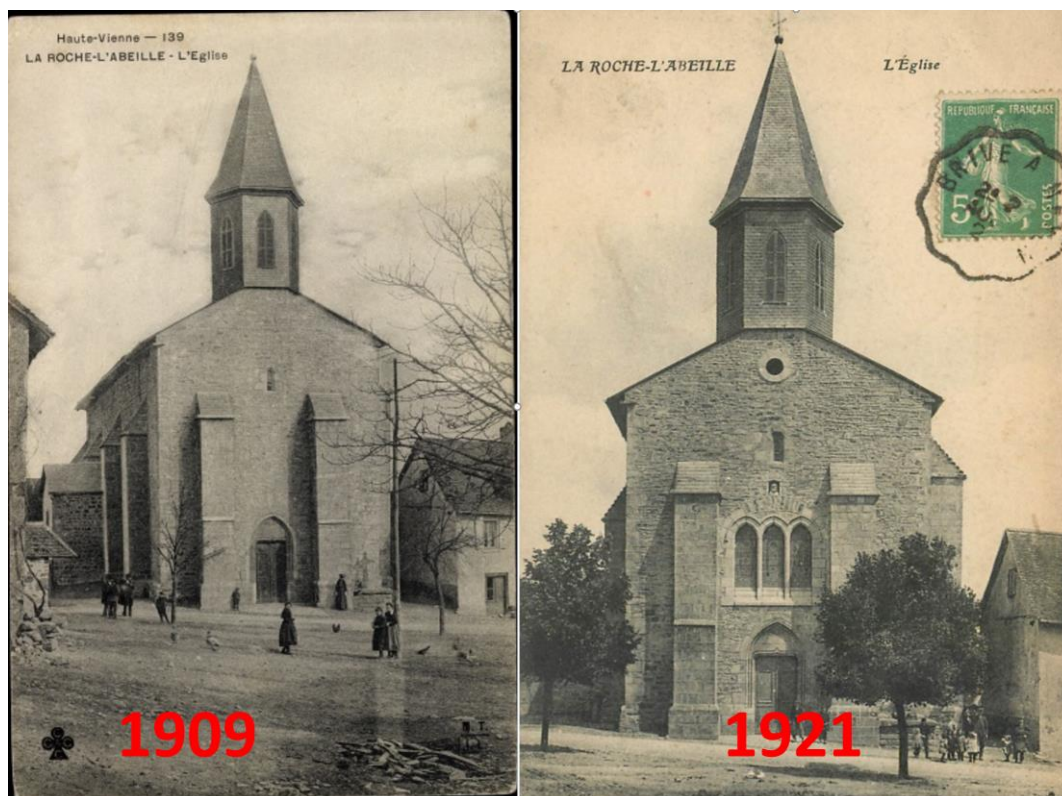
La surface du socle est inclinée d'environ 15° pour compenser l'inclinaison originale de la tête par rapport aux épaules et la remettre verticale dans la niche.

A part la brisure du cou, l'objet présente peu de dommages. Il a donc été prélevé sur la statue avec soin. Sans doute scié. La surface de brisure du buste montre la présence d'une petite coquille dans la masse du calcaire. Il s'agit donc d'un calcaire faiblement coquillier.



Que sait-on de l'histoire de cet objet à La Roche l'Abeille ?

Il a été mis en place lors du percement de la baie vitrée de la façade ouest de l'église aux environs de 1907-1908 ; Les vitraux de la baie sont datés de 1909. Ces travaux font suite à plusieurs campagnes de réparations du bâtiment, dirigées par l'architecte diocésain Emile Wottling. Ces dates sont confirmées par la comparaison de deux cartes postales de 1909 et 1921, où la baie et la statue n'apparaissent que sur la seconde.



L'objet était-il déjà dans l'église avant son exposition en façade ? Sans doute pas. Il ne figure pas dans l'inventaire des biens paroissiaux de 1906 ni dans aucun autre antérieur. Il n'est pas non plus connu à Royère, commune rattachée à La Roche, et dont l'église a été détruite et certains objets transférés dans celle de La Roche.

En avril 1904 l'architecte Wotting présente au Maire son projet de percement de la baie, destinée à remédier à l'humidité permanente de l'église. Il décrit la « grande baie à deux meneaux » qu'il propose de construire. Mais il n'est nullement question de niche, ni de statue.¹ Et pourtant comme on l'a vu, la continuité de la maçonnerie montre que les travaux de la niche et de la baie ont été réalisés d'un seul jet. La décision d'inclure la statue a donc été prise tardivement, peut-être même après le début des travaux.

A ce stade l'origine de l'objet reste donc mystérieuse.

On pourrait envisager qu'il s'agisse de la donation d'un mécène ayant participé au financement de la baie. Mais celui-ci est en fait relativement simple. Il a été assuré un peu par la commune, un peu par le maire et le curé sur leurs deniers personnels, mais surtout, pour les $\frac{3}{4}$ par l'Etat. Tous les intervenants dans cette opération sont donc connus, ce qui rend l'hypothèse de la donation improbable.

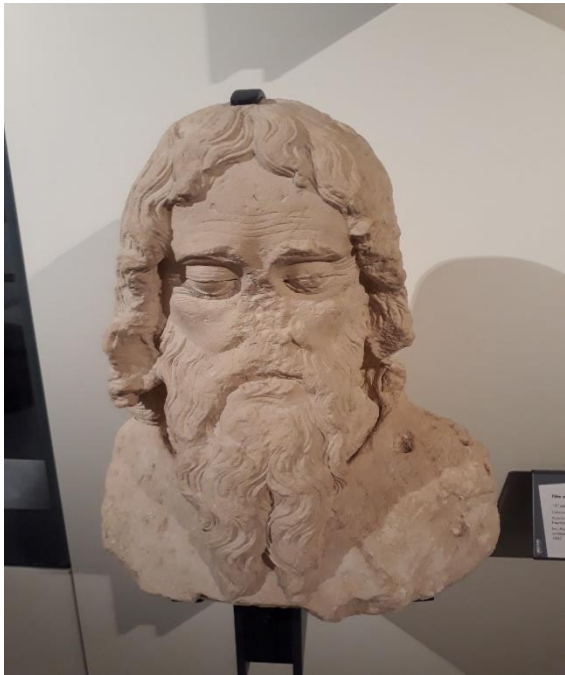
De quoi s'agit-il ?

Il faut maintenant s'intéresser à la nature de l'objet, pour faire avancer notre enquête.

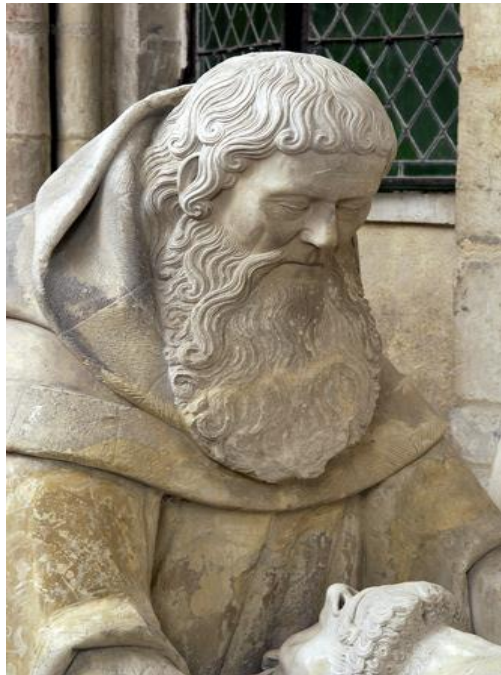
¹ AD87 20 Art2260- Rapport de M Emile Wotting

La tête a été prélevée sur une statue de taille naturelle, réalisée par un artiste de grand talent. Il s'agit donc d'un élément d'un monument prestigieux érigé aux alentours des XV / XVIèmes siècles. Son importance fait que l'on peut s'attendre à trouver mention de ce monument dans la littérature ancienne. Ce qui aidera à son identification.

La taille grandeur réelle, la tête penchée, les yeux mi-clos et l'attitude profondément méditative évoque forcément les Joseph d'Armathie ou les Nicodème des grandes Mises au Tombeau qui étaient en vogue à cette époque. On peut d'ailleurs la comparer à la tête de Nicodème exposée au Musée des Beaux-Arts de Limoges, réputée provenir de la Mise au Tombeau de la cathédrale de cette ville, détruite à la Révolution. Ou à d'autres monuments français de même nature.



Nicodème- Réputé provenir de la Mise au Tombeau de la cathédrale de Limoges



Joseph d'Armathie- Tonnerre

On pourrait objecter que dans la plupart des Mises au Tombeau ces deux personnages sont coiffés de chapeaux plus ou moins importants. Mais il y a de nombreuses exceptions. Dans la liste de ces monuments, donnée par Wikipédia, un bon quart présente les deux personnages nu-tête.

On est donc tout à fait fondé à penser que nous sommes bien en présence d'un fragment d'une Mise au Tombeau limousine, érigée vers le XV ème siècle. Mais laquelle ?

Les Mises au Tombeau limousines

Dans un article publié en 1888 dans le bulletin de la SAHL ², l'abbé Leclerc écrit que le Limousin a été précurseur dans l'édification de ces monuments, qui par la suite ont été élevées en nombre dans toute la France, à partir de la fin du XVème. Toutefois, ces œuvres importantes et donc coûteuses n'étaient pas très nombreuses, et réservées aux grandes églises ou à celles bénéficiant d'un riche protecteur.

² Bulletin de la SAHL- Tomme 35 -1888 - Page 511

Bien malheureusement, la plupart ont été détruites, souvent à la Révolution et seule subsiste dans notre région celle de Saint-Junien, bien que très mutilée.

Dans le même article l'auteur répertorie les grandes œuvres de taille naturelle dont on a gardé le souvenir mais perdu la trace : celles de la cathédrale de Limoges, de Saint-Pierre du Queyroy, de Saint-Michel des Lions, d'Aixe, d'Eymoutiers et des Salles-Lavauguyon.

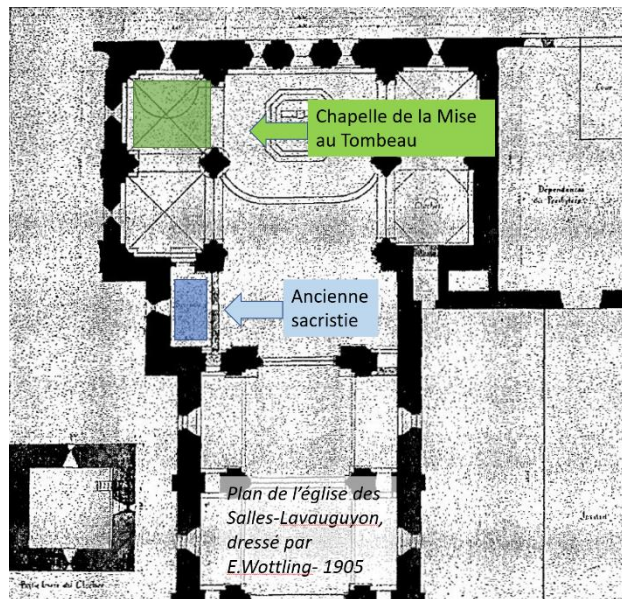
La Mise au Tombeau des Salles-Lavauguyon.

Elle est sans doute le fruit des libéralités de la puissante famille des Lavauguyon. Félix de Verneilh écrit en 1885 « qu'elle faisait honneur à leur goût et attestait de leur opulence ».

Plusieurs sources mentionnent son existence jusque vers 1860. Elle constituait alors, avec l'église l'attraction touristique de la commune. Tous les documents s'accordent sur sa beauté et sa datation XVème³.

En 1854, l'abbé Arbellot signale encore sa présence dans l'église, dans « la dernière chapelle à gauche »⁴. Il rapporte aussi une curieuse superstition qui finalement sera fatale au monument : dans l'espoir de guérison, les malades avaient l'habitude de venir racler un peu du calcaire de la statue du Christ, sur la partie du corps dont ils souffraient, et de l'absorber en infusion.

Si le monument a peut-être été partiellement démantelé à la Révolution, les statues, à part celle du Christ qui avait souffert de ces dévotions superstitieuses, étaient encore en parfait état, comme le rappelle encore M. de Verneilh.



Puis dans les années 1860, l'inimaginable se produit. Le curé, excédé par la pratique superstitieuse de ses fidèles, décide simplement de détruire le monument... Dans aucun document en notre possession, le nom de ce curé ni la date précise de l'évènement ne sont indiqués ; sans doute par courtoisie envers des personnes toujours vivantes. Mais la date la plus probable est 1866-1867⁵, pendant le ministère de l'abbé Léonard Vernadeau. C'est aussi à cette date que l'on refait le dallage de la nef et des chapelles de gauche⁶. Le curé a alors l'idée saugrenue de faire scier les statues pour en faire des pavés qui seront mélangées aux autres dalles⁷.

³ 1864 – Dictionnaire des communes de France par Adolphe Joanne.

⁴ 1854 – Revue archéologique et historique de la Haute-Vienne- Page 163

⁵ En 1896, le baron Félix de Verneilh fait remonter l'évènement à « une trentaine d'années ».

En 1868, le Congrès Archéologique de France, qui le déplore, en parle comme d'un évènement récent.

⁶ AD87 20 Art 3188- Devis et cahier des charges du dallage de l'église des Salles-Lavauguyon.

⁷ Le prédécesseur du curé Vernadeau, l'abbé Rougier, artiste noceur repent, franciscain à la vocation religieuse tardive et au tempérament exalté, souvent en conflit avec ses paroissiens, aurait le profil psychologique pour la commission de cet acte. Mais il a quitté la cure des Salles en 1860, alors que les indications chronologiques dont nous disposons indiquent plutôt le milieu des années 60. Ce qui semble le disculper.

L'affaire fit scandale, mais il était trop tard. Elle fut notamment condamnée lors du Congrès Archéologique de France en 1868⁸.

A partir de ce moment, l'œuvre n'est plus évoquée qu'au passé, pour déplorer sa perte et stigmatiser l'acte de vandalisme^{9 10}.

Le monument semblait donc avoir disparu entièrement.

Des Salles-Lavauguyon à La Roche l'Abeille.

Revenons à notre tête de La Roche l'Abeille. Nous avons vu qu'il s'agissait probablement d'un fragment de Mise au Tombeau. Nous allons maintenant examiner les arguments qui suggèrent qu'il pourrait s'agir de celle des Salles-Lavauguyon, qui aurait échappé à la destruction.

Tout d'abord, examinons l'objet.

Sa grande qualité et son époque sont ceux que l'on attribue unanimement à l'œuvre des Salles-Lavauguyon.

La tête est parfaitement conservée, ce qui exclut une destruction brutale ou profanatoire de l'objet. La partie de buste conservée, bien que relativement mince était en un seul morceau jusqu'à ce qu'elle éclate à cause de la corrosion du goujon métallique. Ceci montre qu'elle a été séparée du corps de façon contrôlée, par sciage.

Ce sciage a été effectué dans l'axe du corps, ce qui fait que la tête était inclinée par rapport au plan de coupe. Pour la remettre en position verticale dans la niche de La Roche, on a dû compenser cette inclinaison par celle du socle. Ca explique l'aspect « bizarre » de ce socle.



Nicodème. Château de Biron

Tout ceci est compatible avec ce que l'on sait de la destruction des statues des Salles. L'ouvrier consciencieux a découpé proprement l'objet en tranches, dans l'axe du corps, pour en tirer le maximum de pavés, mais s'est arrêté au niveau des épaules, lorsque le diamètre n'était plus suffisant pour en faire des pièces convenables.

D'autre part, nous avons vu que la nuque était réalisée plus simplement que la face et les profils. Ceci s'explique par le fait que dans l'église des Salles, le groupe était à l'intérieur d'une chapelle, le personnage étant contre le mur, et peut-être légèrement tourné vers les spectateurs, comme dans le monument du château de Biron. L'arrière du crâne était alors invisible et pouvait supporter un travail moins élaboré.

Le profil de gauche, étant plus travaillé que celui de droite, on peut supposer qu'il s'agit de la tête de Nicodème plutôt que de celle de Joseph d'Arimatee.

⁸ CR des séances générales du Congrès archéologique de France en 1868 page 118. L'affaire y est qualifiée par M. de Caumont, comme un acte de « vandalisme singulièrement barbare »

⁹ 1896 BSAHL Tome 45 – Baron de Verneilh – article sur l'église des Salles-Lavauguyon

¹⁰ 1883 « Cathédrale de Limoges Histoire et description » par L'abbé Arbellot. L'auteur indique que les statues qu'il avait vu en 1850 ont aujourd'hui disparu.

Mais alors, comment et pourquoi cet objet se serait retrouvé dans l'église de la Roche, à 50 km du lieu où il est resté pendant quatre siècles ?

Reprenons là le cours de l'histoire de l'église des Salles-Lavauguyon.

Au début du XX^{ème} siècle, elle a fait l'objet de toute une série de réparations.

Et qui était le responsable de ces travaux ? Emile Wotting, aussi en charge de ceux de l'église de La Roche l'Abeille, au même moment !

En 1905 il a notamment publié un compte-rendu de ses opérations aux Salles ¹¹, accompagné d'un plan de l'édifice. Il n'y parle pas de la Mise au Tombeau, toujours considérée comme disparue, mais indique qu'il va devoir prochainement déplacer la sacristie qui se trouvait dans le bas-côté gauche, adjacente à la chapelle de l'ancienne Mise au Tombeau, et donc refaire des travaux dans ce bas-côté. On peut alors envisager qu'au cours de ces travaux on a découvert et exhumé la fameuse tête qui y était enterrée.

Lors de la destruction du monument, les têtes étaient trop petites pour en faire des pavés, et on suppose que leur beauté et leur charge symbolique ont quand même inspiré du respect aux vandales qui les ont épargnés. Il ne leur restait alors plus que la solution de les enterrer dans l'église, comme c'était la coutume avec ces objets. Et on a profité de la réfection du pavage pour réaliser cet enfouissement.

(Les têtes du musée BAL, supposées provenir de la mise au tombeau de la cathédrale de Limoges ont aussi été retrouvées sous le sol du sanctuaire lors de travaux.)

Cette hypothèse permet de comprendre la chronologie des événements de La Roche l'Abeille. :

- 1904 – Wotting propose une façade avec baie mais sans statue, car il ignore son existence.
- 1906-1907 Wotting découvre la tête aux Salles, alors que son projet de la Roche est déjà engagé. Il décide alors d'y intégrer la statue, pour des raisons que nous évoquerons plus bas.

A l'appui de cette thèse, on peut argumenter que Wotting, architecte expérimenté, n'aurait jamais proposé pour l'église de la Roche, un projet initial aussi gauche, où l'arc de décharge de la niche, en pierres brutes, vient interrompre l'arc de la baie en granit taillé. Il l'a fait parce que la décision d'installer la statue a été prise lorsque les travaux étaient déjà en cours, et le budget bouclé. Il a alors décidé de simplement couper le haut de l'arc de la baie pour y insérer la niche.

Mais pourquoi ce transfert ?

En l'absence de documents explicites, nous sommes obligés de nous satisfaire d'hypothèses. En voici une.

Nous sommes immédiatement après 1905, l'année où la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat a été promulguée. Les inventaires des biens paroissiaux sont en cours et créent une grande tension entre les partis catholique et laïque. Chacun prétend être légitime pour la possession et la conservation du patrimoine religieux.

L'Eglise n'avait alors aucun intérêt à faire resurgir le lamentable épisode, vieux de seulement 40 ans, dans lequel un de ses représentants s'était livré à « un prodigieux acte de vandalisme », comme le qualifie M. de Verneilh. On a donc dû chercher un moyen de traiter l'affaire le plus discrètement possible.

D'autre part, le curé Vernadeau, auteur présumé des faits, venait de mourir en 1905, à 85 ans dont 45 au service de la paroisse. Il jouissait de l'estime de ses paroissiens, peu rancuniers d'avoir été privés de leurs philtres curatifs. Dans son testament, il léguait 300 francs à la fabrique de la paroisse, qui en remerciement lui fit élever un monument, toujours visible au milieu du cimetière. On peut

¹¹ 1906 - BSAHL Tome 55. Page 788

penser que les autorités locales n'avaient pas non plus envie de rappeler les actes moins glorieux de ce curé apprécié et à la longévité exceptionnelle.

Le déménagement discret de l'œuvre a donc pu sembler une bonne solution.

D'autre part, ceux qui auraient pu s'y opposer n'avaient pas ou peu d'intérêt à le faire.

Le curé Vernadeau avait été remplacé par l'abbé Barrière, curé de transition, car il ne restera en poste que 19 mois. Qui plus est, contrairement à ses prédécesseurs et successeurs, il n'était pas originaire du diocèse de Limoges, mais de celui d'Albi. On peut penser qu'il était peu impliqué dans les affaires limousines.

Quant au maire de l'époque, il était très proche de l'Eglise et donc sans doute consentant à l'opération.

Le transfert à La Roche l'Abeille a donc dû se faire sans publicité, ce qui peut expliquer l'absence de notoriété de cette œuvre dans sa nouvelle paroisse.

On remarque également que le socle ne contient aucune inscription qui aurait pu permettre d'identifier la statue et rompre son anonymat. JF Boyer, le conservateur départemental, émet l'idée qu'il pourrait y avoir un document d'identification dans le tube métallique qui a servi à fixer la tête sur le socle. Seule une restauration de la statue permettra de le savoir.

Conclusion

En résumé, la tête de La Roche l'Abeille a toutes les caractéristiques de ce que l'on sait de la Mise au Tombeau des Salles-Lavauguyon, y compris et surtout du scénario de sa destruction. D'autre part, elle apparaît ex-nihilo à La Roche, alors que le même architecte travaille au même moment sur les deux églises. Qui plus est, on peut comprendre les raisons qui ont pu pousser au transfert de l'objet d'une paroisse à l'autre.

Donc, même s'il n'y a pas de preuve absolue montrant que la tête de la Roche l'Abeille est bien le Nicodème de la Mise au Tombeau des Salles-Lavauguyon, l'hypothèse s'appuie sur un faisceau d'indices précis et concordants.

L'architecte diocésain Emile Wotting a joué un rôle décisif dans ce transfert.

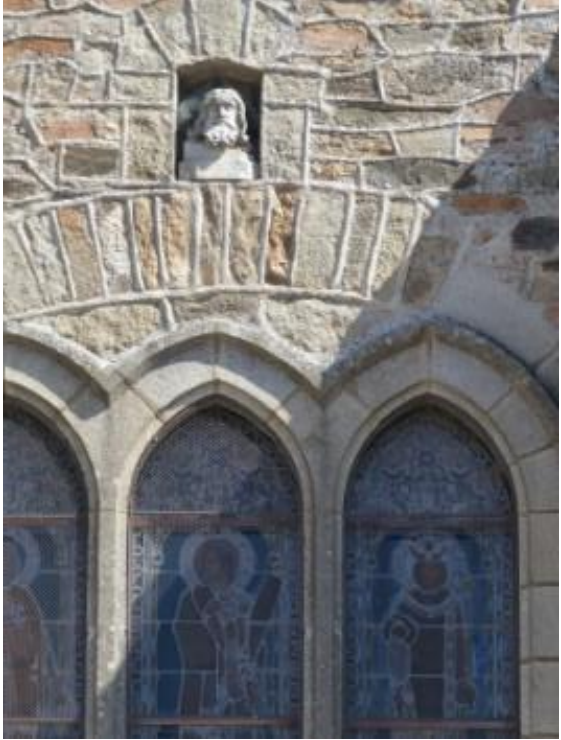
La question pourrait être définitivement tranchée si on retrouvait les fameux pavés dans le sol de l'église des Salles et si on comparait leur calcaire avec celui de la statue. Malheureusement, le dallage du chœur est presque entièrement recouvert de remontées de calcaire du mortier, dues à l'humidité du bâtiment, et il est impossible de localiser ces fameux pavés, eux aussi en calcaire.

On peut aussi supposer que si une tête a été sauvée, les autres l'ont été également. Il est donc possible que ces trésors aient été dispersés dans d'autres lieux, ou plus probablement, qu'ils soient encore enfouis dans le sol de l'église.

Il faut maintenant souhaiter que ce témoin magnifique de la sculpture du début de la Renaissance en Limousin, fasse l'objet d'une protection des Monuments Historiques, et que l'on procède à sa restauration afin que le public puisse l'admirer.

Yves Delassis - 2022

Galerie





Profil droit montrant le décollement de la tête et son basculement vers l'avant





Surface de brisure du cou montrant les traces de meulage pour l'ajuster au buste



Surface de brisure du buste



Tête et socle après rupture du goujon



Goujon rouillé



Dos du buste fendu par le gonflement du goujon métallique



Profil gauche du buste avec prolongation de la chevelure